

LA PRESSE EN REVUE...

JEUDI 12 OCTOBRE 2017

SOMMAIRE

- 1) Les résultats...
- 2) Il manque pas de culot
- 3) La macronnerie se fait sentir depuis 2015
- 4) Exclu lui aussi
- 5) Valls se démène pour exister
- 6) Mise au point
- 7) La sélection de Francfort
- 8) France 2 en crise...



Diez Gérard La Presse en Revue

I) Manifestation du 10 octobre: les images de la grève des fonctionnaires



Une fois n'est pas coutume, toutes les fédérations syndicales de la fonction publique se sont mobilisées.

Des soignants aux enseignants, des ministères aux collectivités, les 5,4 millions d'agents du service public se mobilisaient en faisant grève et manifestant ce mardi 10 octobre, comme le montre notre vidéo en tête d'article, pour protester contre des mesures "inacceptables" du gouvernement, à l'appel de tous leurs syndicats, une première depuis dix ans.

Selon les premières estimations de la CGT, le mouvement a rassemblé 400.000 manifestants dans toute la France, dont 45.000 à Paris. D'après la préfecture de police, il y en aurait eu 26.000 à Paris.

Suppressions de 120.000 postes d'ici à la fin du quinquennat, gel des rémunérations, rétablissement du jour de carence, remise en cause de leur statut... Les neuf fédérations syndicales de la fonction publique (CGT, CFDT, FO, Unsa, FSU, Solidaires, CFE-CGC, CFTC et FA) ont appelé à une journée de grève et de manifestations dans les trois versants de la fonction publique (Etat, hospitalière, territoriale) pour exprimer leur "profond désaccord" avec le gouvernement.

"Macron regarde ta Rolex, c'est l'heure de la révolte", pouvait-on lire parmi les slogans à Saint-Nazaire où entre 2400 et 4000 manifestants ont défilé. "Les fainéants sont dans la rue mais les escrocs au gouvernement", disaient d'autres messages à Rennes où entre 3800 et 6000 ont manifesté; "la fonction publique: une richesse pour tou.te.s, pas un coût!" ou "Hôpital en état d'urgence" à Nantes où les manifestants étaient entre 5500 et 8000.

Ils étaient 3500 à 6000 à Montpellier, 2200 et 3500 à Strasbourg, parmi lesquels des militants de La France insoumise et du NPA, un millier à Boulogne-sur-Mer dans le Pas-de-Calais où la CGT Transports bloquait plusieurs rond-points.

Jeunes Insoumis-es φ @InsoumisJeunes
Les Jeunes Insoumis-es à #Montpellier mobilisé-es pour la #greve10octobre 🇫🇷 #MarchonsPourLesFonctionnaires



PASCAL GUYOT via Getty Images

"C'est la première fois depuis dix ans que l'ensemble des syndicats de fonctionnaires appellent à la mobilisation. Cela reflète plus qu'un malaise dans les fonctions publiques", a déclaré le secrétaire général de FO, Jean-Claude Mailly, qui défilait à Lyon.

LAPRESSEENREVUE.EU

"Il y a des fonctionnaires qui sont au front tous les jours, les agents des hôpitaux, les policiers, les pompiers. On n'a pas non plus l'impression d'être des planqués", a déclaré François Schill, 51 ans, directeur d'une école maternelle de Strasbourg.

"Il n'y a plus de qualité de soins, les agents sont fatigués de ne plus être auprès des patients. On ne discute plus, il faut que le travail soit forcément rentable et qu'on rapporte de l'argent", fulminait, dans le même cortège, Sandrine Knockaert, ex-agent des hôpitaux, de SUD santé-sociaux.



AFP Lyon@AFPLyon
@jcmilly : il y a "plus qu'un malaise" dans la #fonctionpublique http://u.afp.com/4zM3 #AFP #manifestation



FRED TANNEAU via Getty Images

"Quand on gagne 1600 euros nets au bout de 15 ans, ça fout un peu les boules", déplorait Corinne, employée de mairie de 54 ans, à Saint-Nazaire, disant en avoir "assez" que les fonctionnaires, parfois "Bac+5", soient considérés comme des privilégiés avec "la sécurité de l'emploi", "bien payés".

Quelques violences et débordements ont émaillé la manifestation organisée à Paris. La préfecture de police a tweeté: "Manifestation de République à Nation, des individus masqués commettent des dégradations sur le parcours et lancent des projectiles", photos à l'appui.



Préfecture de police@prefpolice
#manifestation de République à Nation, des individus masqués commettent des dégradations sur le parcours et lancent des projectiles

Le service minimum pas toujours assuré dans l'éducation

Edouard Philippe a dit "assumer pleinement les mesures prises", assurant que les fonctionnaires n'étaient "pas du tout déconsidérés" et "même essentiels dans le fonctionnement de notre pays". "Il y a une mobilisation importante (...) Il faut entendre ces inquiétudes", a déclaré le porte-parole du gouvernement Christophe Castaner, pour qui néanmoins les craintes sur le pouvoir d'achat ne sont pas légitimes.



Christophe Castaner@CCastaner
"Nous voulons ouvrir un débat sur l'action publique et quelle fonction publique nous voulons en 2022."

Cette grève se traduisait un peu partout par des fermetures de crèches, d'établissements scolaires, où le service minimum, prévu par la loi, n'est pas toujours assuré, et de nombreux services publics. A Marseille, les trois-quarts des cantines étaient fermées et 80% des crèches, selon la mairie.

Le ministère de l'Education nationale annonçait 17,5% de grévistes chez les enseignants, plus nombreux dans le primaire (20%) que dans le second degré (16%), tandis que la FSU évoquait 50% de grévistes dans le primaire. Dans le ciel, 30% des vols ont été annulés préventivement en raison de la grève des agents de l'Aviation civile, qui emploie majoritairement des fonctionnaires. En revanche il n'y avait pas de perturbations à la SNCF et la RATP, excepté sur le RER B.

Fait inédit depuis 2009, une dizaine de syndicats de praticiens hospitaliers (médecins, pharmaciens, dentistes) se sont joints à l'appel du secteur hospitalier (infirmiers, aides-soignants). Des appels à la mobilisation "solidaire" ont aussi été lancés dans le privé (banque, chimie, agroalimentaire ou commerce).

En désaccord sur les moyens de peser sur les réformes sociales d'Emmanuel Macron, les grandes centrales syndicales soutiennent unanimement le mouvement des fonctionnaires. Leurs leaders devaient battre le pavé mardi avec le souci de "ne pas parasiter" les revendications des agents publics avec la contestation contre la réforme du Code du travail. Seule la fédération Solidaires a clairement appelé à une "convergence" du public et du privé, contre le risque d'une "régression sociale généralisée".

Un rendez-vous salarial aura lieu le 16 octobre, a annoncé le ministre chargé de la fonction publique, Gérald Darmanin, répétant qu'"aucun agent public ne verra son salaire baisser".



II) Emmanuel Macron parle aux paysans neuf ans après avoir montré comment les ruiner !

Gérard Le Puill humanite.fr



AFP

Aux environs de 17 heures aujourd'hui, depuis la halle aux fruits et légumes de Rungis, Emmanuel Macron prononcera un discours visant à faire le point sur l'état d'avancement des Etats généraux de l'alimentation qu'il avait décidé de mettre en place au moins de juin. Ce jour là, lors d'une visite en costume cravate dans le département de la Haute Vienne, le président de la République s'était armé pour la circonstance d'un bâton de berger. Tout semble indiquer aujourd'hui que cet accoutrement insolite n'avait rien d'une baguette magique.

Au moment où Emmanuel Macron parlera des prix agricoles, il faudra se souvenir qu'il fut le rapporteur de la Commission Attali mise en place par Nicolas Sarkozy en 2007 à la demande de Michel-Edouard Leclerc. Lire et relire ce rapport est très instructif pour comprendre pourquoi le travail des paysans a été pillé comme jamais auparavant par les stratégies d'achat des distributeurs, suite au vote en 2008 de la Loi de modernisation économique (LME) inspirée par le rapport d'Emmanuel Macron. Outre des extraits de ce rapport, nous citerons ici des passages d'un entretien que l'enseignant-chercheur et consultant Olivier Mével a donné à l'Information Agricole de septembre, le mensuel de la FNSEA. En page 151 de son rapport, Emmanuel Macron écrivait derrière le mot « OBJECTIF » orthographié en lettres capitales : « Instaurer le principe de liberté tarifaire dans la distribution et le commerce de détail, en levant les interdictions de « revente à perte » et de discrimination tarifaire ». Dans la revente à perte, la perte est supportée par le fournisseur appelé à brader une partie de sa marchandise à l'occasion des promotions faites pour augmenter les achats ponctuels en magasin. On sait moins que la « discrimination tarifaire » préconisée par le rapport Macron consiste à vendre un produit identique moins cher à telle enseigne plutôt qu'à telle autre, ce que voulait Michel-Edouard Leclerc.

« Une logique de destruction permanente »

A ce propos Olivier Mével déclare dans son entretien à « l'Information Agricole » qu'il faut « tout remettre à plat afin d'atténuer la puissance des GMS (grandes et moyennes surfaces) et éviter qu'il n'y ait qu'un seul vainqueur à la promulgation de la LME. En l'occurrence le groupe Leclerc, qui, avec 108 mois de croissance de sa part de marché depuis 2008 et en déclenchant une double guerre permanente des prix (promotions et fond de rayons) dès 2010, a entraîné les autres GMS dans une logique de destruction permanente du prix payé aux producteurs, notamment au travers du dogme du prix bas ».

Ce n'était pas le résultat entrevu par Emmanuel Macron dans son rapport en 2008. Selon lui, il fallait « lever l'interdiction dite de « revente à perte » avec des guillemets car « la « revente à perte » n'est en général qu'un prix de connivence entre certains producteurs et certaines grandes surfaces(...) Une telle mesure entraînera une baisse significative des prix, sans pour autant réduire la capacité de production et de recherche des fournisseurs indépendants. Dans ce contexte, les consommateurs, dont la protection ne devra pas être affaiblie, pourront bénéficier de soldes toute l'année », écrivait Macron en 2008.

En octobre 2017, Olivier Mével estime que « la Loi de modernisation de l'économie a sacralisé la domination du prix sur la qualité des productions ». Puis il pose cette question : « Qui osera prendre la tête d'une croisade pour expliquer au consommateur qu'il fait fausse route en privilégiant les prix bas et les promotions, et qu'en achetant des marques de distributeurs, il achète aussi une forme de précarité économique, sociale et environnementale qui va avec ? Les prix bas ne riment jamais avec qualité, respect de l'environnement et juste partage de la valeur ajoutée pour les agriculteurs ».

En 2008, Macron évoquait avec cynisme la meilleure façon de piller les fournisseurs par les distributeurs. « Il convient, écrivait-il en pages 152 et 153 de son rapport, d'instaurer la liberté des négociations commerciales entre distributeurs et fournisseurs.

C'est pris dans son ensemble que ce dispositif pourra livrer tout son potentiel de croissance (...) La liberté contractuelle permettra aux fournisseurs de vendre à des prix différents à chaque distributeur». Par exemple, de consentir un plus gros rabais à la chaîne des magasins Leclerc mais pas à celle de Système U.

Dans son entretien au mensuel de la FNSEA, Olivier Mével constate que « en redonnant aux GMS la possibilité de négocier les prix, la LME a fait entrer les filières alimentaires dans un cadre où la qualité passe en second. Tant que les GMS pourront dire « je n'ai pas besoin de vous acheter, vous avez besoin de me vendre », le rapport de force sera prédominant et le partage de la valeur ajoutée déséquilibré. C'est cela qu'il faut réformer ». En effet, on sait par exemple qu'avec la mise en place du CICE visant à « faire baisser le coût du travail », les centrales d'achat de la distribution ont exigé de leurs fournisseurs des baisses de prix équivalentes à 50% des sommes perçues par ces entreprises au titre du CICE. Olivier Mével constate aussi que désormais « 4 super centrales d'achat représentent 90% des parts de marché ». Ce qui leur donne des moyens de pression énormes.

Du maxi-discount au livreur à vélo en passant par le drive

Afin de permettre à tout un chacun d'apprécier le niveau de la réflexion prospective d'Emmanuel Macron, il convient de citer cet extrait de son rapport de 2008 centré sur la critique de la loi Raffarin de la fin du siècle dernier qui limitait le développement des grandes surfaces: « 379 grandes surfaces ouvraient en moyenne chaque année entre 1986 et 1994, alors que ce nombre est tombé à 162 entre 1995 et 2003. Cette réglementation a particulièrement entravé le développement des grandes surfaces de type maxi-discount au moment même où ce format commençait à séduire les consommateurs».

Entre 2008 et 2017, la fréquentation des grandes surfaces diminué tandis que les enseignes bétonnaient de nouvelles terres agricoles pour mettre en place les dépôts appelés « drive », ces magasins devant lesquels le client passe récupérer sa commande passée sur internet. Mais le drive se fait déjà doubler par le nouveau concept basé sur la livraison à domicile qui, lui aussi, fait construire des locaux pour préparer les colis confiés à des livreurs qui sont souvent des auto-entrepreneurs précaires circulant en deux roues. Bien qu'adepte de la « destruction créatrice », le schumpetérien Macron n'a pas vu venir en 2008 cette modification du commerce, gaspilleuse d'investissements qui sont rapidement rendus obsolètes dans une course permanente vers la conquête de nouvelles parts de marché. Ce qui conduit aujourd'hui le nouveau patron de Carrefour à préparer une liste de grandes surfaces devenues moins rentables et qu'il prévoit de fermer dans les prochains mois. Alors un visionnaire ce président Macron ? Nous en saurons peut-être plus sur le sujet vers 18 heures ce mercredi à la halle aux fruits et légumes de Rungis !

Gérard Le Puill
Journaliste et auteur

l'Humanité.fr

III) Temps de travail : des effets de la loi Macron ressentis dès 2015... sur les grèves

Par latribune.fr



Plus l'entreprise est grande et plus le taux de conflictualité est élevé: il est de 0,2% dans les entreprises de 10 à 49 salariés et de 30,6 % dans celles employant au moins 500 salariés. (Crédits : REUTERS/Pascal Rossignol)

Comme en 2014, les grèves ont été principalement motivées en 2015 par les rémunérations (53%, en baisse de 2 points), les conditions de travail (18%, -1 pt) et l'emploi (17%, +2 pts). Mais celles liées au temps de travail "augmentent fortement" pour atteindre 16% en 2015 (+7 pts), d'après le service statistique du ministère du Travail.

Les grèves liées au temps de travail ont augmenté sensiblement en 2015, notamment dans le secteur du commerce à la suite de la loi Macron libéralisant le travail dominical, relève lundi une étude de la Dares.

Comme en 2014, les grèves ont été principalement motivées par les rémunérations (53%, en baisse de 2 points), les conditions de travail (18%, -1 pt) et l'emploi (17%, +2 pts). Mais celles liées au temps de travail "augmentent fortement" pour atteindre 16% en 2015 (+7 pts), d'après le service statistique du ministère du Travail.

Stabilisation du nombre total de grève

La hausse est "en particulier notable dans les secteurs du commerce et des services", où ce thème représente 20% des motifs de grève (+8 points en un an), selon l'étude qui l'explique "peut-être en partie par les mobilisations" contre la loi Macron d'août 2015 "et, en particulier, 'les dispositions relatives au travail le dimanche'".

La loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques portée par Emmanuel Macron, alors ministre de l'Économie, a étendu la possibilité d'ouvrir les commerces le dimanche et en soirée, une libéralisation combattue par certains syndicats.

Globalement, le nombre de grèves en France s'est stabilisé en 2015 avec "1,3% des entreprises de 10 salariés et plus du secteur marchand non agricole" qui ont déclaré "avoir connu un ou plusieurs arrêts collectifs de travail" (-0,1 point sur un an).

Des mouvements moins intenses

Plus l'entreprise est grande et plus le taux de conflictualité est élevé: il est de 0,2% dans les entreprises de 10 à 49 salariés et de 30,6 % dans celles employant au moins 500 salariés. Par ailleurs, l'intensité des grèves continue de décroître avec 69 journées individuelles non

travaillées pour 1.000 salariés, en moyenne, contre 81 en 2014 et 79 en 2013.

L'étude de la Dares, fondée sur les résultats d'un questionnaire transmis aux employeurs, repose sur "un échantillon d'environ 15.000 entreprises, représentatif des 200.000 entreprises de 10 salariés ou plus du secteur marchand non agricole en France métropolitaine, qui emploient environ 12,5 millions de salariés".

(Avec AFP)



IV) Exclusions chez LR: Edouard Philippe peut-il se passer d'un parti politique?

Par Ludwig Gallet



Le Premier ministre Edouard Philippe pourrait être exclu du parti Les Républicains ce mercredi. afp.com/Martin B

L'ultimatum laissé aux membres LR du gouvernement prend fin ce mercredi. Il pourrait conduire le chef du gouvernement à se retrouver sans parti d'ici la fin du mois.

Ce n'est peut-être plus qu'une question de jours. Édouard Philippe risque très concrètement d'être exclu du parti Les Républicains. L'ultimatum de huit jours, fixé la semaine dernière dans une certaine cacophonie au sein du bureau politique de la formation de droite, prend fin ce mercredi. Mais il ne devrait déboucher sur rien de bien concret. Ce n'est qu'à la fin du mois que le bureau politique pourrait décider d'exclure les responsables visés. Ou plutôt "acter la rupture" des trois ministres visés ainsi que des deux initiateurs du groupe Les Constructifs à l'Assemblée nationale.

L'ultimatum laissé aux membres LR du gouvernement prend fin ce mercredi. Il pourrait conduire le chef du gouvernement à se retrouver sans parti d'ici la fin du mois.

Ce n'est peut-être plus qu'une question de jours. Édouard Philippe risque très concrètement d'être exclu du parti Les Républicains. L'ultimatum de huit jours, fixé la semaine dernière dans une certaine cacophonie au sein du bureau politique de la formation de droite, prend fin ce mercredi. Mais il ne devrait déboucher sur rien de bien concret. Ce n'est qu'à la fin du mois que le bureau politique pourrait décider d'exclure les responsables visés. Ou plutôt "acter la rupture"

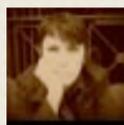
des trois ministres visés ainsi que des deux initiateurs du groupe Les Constructifs à l'Assemblée nationale.

Un divorce que personne n'assume réellement, et avec lequel le Premier ministre semble vouloir garder de la distance. Pour mieux démontrer que sa priorité, en tant que Premier ministre, est aujourd'hui bien loin de ces considérations. Et surtout pour mettre Laurent Wauquiez -futur probable président du parti LR- face à ses responsabilités, en l'invitant à assumer cette possible sanction. Il "n'aime pas beaucoup les ultimatums", faisait-il savoir lundi sur Europe 1. "J'aurai un engagement politique, et l'engagement politique à mon avis vaut largement l'étiquette partisane", a-t-il ajouté.

"Il a le temps, c'est sa seule certitude "

La situation, tout de même, a de quoi étonner. Edouard Philippe pourrait bientôt devenir un Premier ministre, chef de gouvernement et donc de la majorité, sans appartenance à un parti politique. Les hostilités ont bien été lancées entre lui et Laurent Wauquiez. Le Premier ministre reproche à ce dernier de ne pas avoir suffisamment pris position en faveur d'Emmanuel Macron dans l'entre-deux tours et de défendre une ligne trop droitière. Le second, en pleine campagne interne, défend une certaine sévérité à l'encontre de ceux qui se sont approchés d'un peu trop près de la majorité.

Cette perspective d'exclusion ne semble pas inquiéter outre-mesure le chef de l'exécutif. Contrairement à ses petits camarades du gouvernement, lui ne menace même pas de faire appel à la commission des recours en cas de sanction. Commission des recours qui, rappelons-le, est notamment composée de Gilles Boyer... son conseiller politique à Matignon. Mais aussi de Sébastien Lecornu et de Gérard Darmanin, les deux autres ministres menacés d'exclusion, qui seront bientôt auditionnés par Patrick Ollier, selon l'AFP. Une situation jugée quelque peu "saugrenue" dans les couloirs de Matignon et qui pourrait encore réserver quelques surprises.



Christine Ollivier@Chr_Ollivier
E.Philippe et Lecornu gagnent un sursis de 8 jours. s'ils ne répondent pas à la lettre de LR d'ici là, ils sont exclus d'office, décide le BP



Thierry SOLERE@solere92
pic.twitter.com/5cSE4X0Exb

"Edouard Philippe a le temps, c'est sa certitude, balaie encore son entourage à L'Express. Il y a eu d'autres chef de gouvernement sans carte par le passé, ça ne pose pas le moindre problème". De fait, le seul autre Premier ministre qui n'avait pas d'étiquette politique dans l'histoire récente, c'était Raymond Barre, et on ne peut pas dire que ça ait facilité son passage à Matignon sous VGE.

Plusieurs issues possibles

En cas d'exclusion, le Premier ministre dispose d'au moins deux issues évidentes. La première le conduirait à rallier les rangs du parti de la majorité, La République en Marche. Une éventualité qui plairait beaucoup à Emmanuel Macron, à en croire son entourage, cité mardi dans les colonnes du Parisien: "le président de la République aimerait bien. Mais il laisse le Premier ministre totalement libre de sa décision et ce n'est aucunement un sujet de tension entre eux.". Le parti présidentiel, en mal de têtes d'affiches, verrait sans doute d'un très bon oeil son

arrivée, après celle de Bruno Le Maire. A Matignon, on tient d'ailleurs à rappeler que le principal intéressé "croit au cap fixé par le président de la République, avec une politique équilibrée. Finalement, il est beaucoup plus clair que d'autres."

Mais ses intérêts politiques se trouvent-ils réellement là? Sans doute l'ancien maire du Havre garde-t-il un oeil attentif sur les ambitions des députés du groupe les Constructifs à l'Assemblée. Edouard Philippe leur fait l'honneur de les recevoir tous ensemble à Matignon ce mercredi soir, le temps d'un "cocktail dînatoire", nous précise-t-on. Et les Constructifs ne sont pas avares de louanges à l'égard de leur hôte. "Il est un bon Premier ministre, qui porte beaucoup de réformes réclamées par la droite ces dernières années, commente son "ami" Pierre-Yves Bournazel. Au menu de ce cocktail, selon le député de Paris: une discussion sur "les grands sujets du pays". Pour eux, il s'agira encore de déterminer comment "peser politiquement sur l'action gouvernementale".

"Un espace pour un nouveau parti politique"

Leur patron, Thierry Solère, également dans le viseur de LR, juge "consternant" la mise en oeuvre de la procédure d'exclusion et se dit "ravi que le Premier ministre reçoive l'ensemble" des constructifs. "Je souhaite aider ce gouvernement, sans être obligé de tout voter. Je fais en fonction de mes convictions", assure-t-il.

De là à imaginer Edouard Philippe à la tête d'un parti fondé par ces constructifs? Cela reste pour le moment une option hypothétique, tant le projet de ces derniers est encore loin d'être abouti: créer un parti à eux seuls? S'allier avec les UDI qui ont rompu le 1er octobre la collaboration de principe qui existait entre l'UDI et LR?

Pour l'instant, Thierry Solère reste prudent, et se contente d'allumer Laurent Wauquiez: "S'il construit sur cette ligne (droitière), ce sera sans nous et sans les Français.". En off, un autre membre des constructifs va plus loin. "Il y a un espace pour un nouveau parti politique. LR n'est plus cette force d'union de la droite et du centre. Quand on entend Eric Ciotti parler de la loi antiterroriste et de défendre les internements préventifs, j'ai peur. Edouard Philippe peut prendre tout son temps. Il peut rejoindre En Marche ou non. C'est peut-être un peu compliqué de faire un choix aussi ferme dès maintenant." Patience.



LAPRESSEENREVUE.EU

V) Mélenchon-Valls, aux limites du grotesque

La lettre politique
de Laurent Joffrin

Les polémiques autour du communautarisme et de la place des musulmans en France ont franchi un nouveau cran sur l'échelle de l'outrance et du ridicule. Jean-Luc Mélenchon démissionne d'une mission parlementaire destinée à préparer le référendum sur l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie sous prétexte que Manuel Valls en est le président. Valls est «clivant», dit Mélenchon, ce qui n'est pas faux, connaissant le bonhomme, et il est «ethniste» (une façon à peine polie de le traiter de raciste) ce qui est purement scandaleux connaissant Valls. L'outrance est d'autant plus injuste que Valls a toutes les qualifications requises pour traiter du dossier néocalédonien : ancien Premier ministre, il a déjà réglé une crise délicate sur le «caillou» ; ancien collaborateur de Michel Rocard, il a participé à l'élaboration d'un compromis salué par tous à l'époque, et dont les Catalans, par exemple, feraient bien de s'inspirer. Par ailleurs, on se demande en quoi le «laïcisme» de Valls, fustigé à l'extrême gauche, pourrait le gêner dans la discussion en Nouvelle-Calédonie. On rappellera, par exemple, que les francs-maçons, présents dans les deux camps, ont joué à l'époque un rôle important dans l'apaisement...

Même outrance grotesque de l'autre côté. Dès qu'on s'avise de défendre la vraie laïcité, celle de la tolérance et des valeurs universelles, on se retrouve inclus dans une «islamosphère» aux contours aussi flous que le concept lui-même. C'est ainsi que Libération, qui défend cette laïcité-là, universelle et tolérante, se retrouve annexé par le Fig Mag à un dossier consacré au communautarisme. C'est ainsi que toute volonté de distinguer entre islam et islamisme est aussitôt taxée de naïveté, d'inconscience, voire de complicité avec l'islam politique, cette maladie de la religion. Certes, une certaine extrême gauche se retrouve sur des positions communautaires sous le prétexte que les musulmans sont des victimes (comme si les victimes avaient toujours raison...). Mais confondre, comme on le fait dans la droite dure, tolérance envers l'islam et complaisance avec les islamistes, c'est embrouiller un peu plus la question. La chose est bien sûr faite à dessein : les communautarismes de droite et de gauche s'accordent pour tenter de discréditer les universalistes. L'irrationnel identitaire n'a pas de limites.

Et aussi

- Aux dernières nouvelles, la manifestation des fonctionnaires rencontre un succès honorable, sans plus. Comme les syndicats ne se sont pas mis d'accord pour unifier le mouvement contre la loi travail, on voit de moins en moins comment le mouvement social, fort utile au demeurant pour exprimer une opposition, pourrait faire reculer le gouvernement. Les syndicats devront méditer sur leurs moyens d'action à l'avenir : les protestations rituelles commencent à faire long feu. Une défaite ? Attendons. Mais remarquons surtout que la réforme, néfaste à beaucoup d'égards, a été légitimée à l'avance lors des élections du printemps. Difficile d'annuler un projet aussi central face à un gouvernement qui vient d'être adoubé par les urnes.

- A son tour, le FMI annonce une meilleure croissance dans les deux ans qui viennent. Cette prévision succède à beaucoup d'autres, qui

qui traduisent toutes une lente sortie de crise à l'échelle mondiale, y compris pour la France, même si celle-ci est encore en retard sur la moyenne européenne (1,8% en 2017 contre plus de 2% pour l'UE). Quoi que fasse Emmanuel Macron, les choses iront donc mieux dans un an. Ce qui lui permettra de tirer un bilan positif de ses réformes...



Laurent Joffrin



VI) Socialistes, notre parti est-il encore celui des libertés?

Par Barbara Romagnan Blog : Le blog Mediapart de
Barbara Romagnan

Je publie sur ce blog la lettre que je viens d'adresser à Rachid Temal, secrétaire national à la coordination de mon parti, le Parti socialiste. Le vote de nos parlementaires en faveur d'une loi qui remet en cause notre État de droit met en péril les valeurs fondamentales de notre famille politique.

Cher Rachid, cher camarade coordinateur du PS,

Alors qu'en juillet les sénateurs socialistes avaient voté contre le projet de loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme, il ne s'est trouvé aucun député socialiste pour s'y opposer en octobre. Certes, le texte a été modifié dans un sens qu'on peut qualifier de « moins pire », mais fondamentalement cela ne change rien à son esprit.

Comme je l'ai déjà exprimé à de nombreuses reprises, également très récemment, je trouve ce choix désastreux. C'est également la position de toutes les associations qui défendent les libertés et les droits humains. La Ligue des Droits de l'Homme, Amnesty International, le Syndicat des Avocats de France, le Syndicat de la Magistrature, la Quadrature du Net, la Cimade, Jacques Toubon le défenseur des droits... jugent très dangereuse la dérive sécuritaire à laquelle cède la France. Même les experts des droits de l'homme mandatés par l'ONU écrivent que « plusieurs dispositions du projet de loi menacent l'exercice des droits à la liberté et à la sécurité personnelle, le droit d'accès à la justice, et les libertés de circulation, d'assemblées pacifique et d'association, ainsi que d'expression, de religion ou de conviction ». Christine Lazerges, la Présidente de la Commission nationale consultative des droits de l'homme alertait dans un entretien récent à Mediapart : « Si ce projet de loi est adopté et que l'extrême-droite arrive un jour au pouvoir, la France sera dans une situation extrêmement difficile en matière de libertés. Un tel pouvoir n'aurait absolument rien à ajouter à ce texte. »

Il ne s'agit pas ici, « seulement » de prolonger une énième fois un texte qui met entre parenthèses les libertés publiques. Je m'y suis opposée dès le 19 novembre 2015, mais admettons que ce texte et ses prolongations aient été utiles et nécessaires. Ce qui a été validé ici c'est une intégration de dispositions dérogatoires à l'Etat de droit dans la loi commune. Pour un Parti qui se dit social-DÉMOCRATE cela pose problème, sans parler du paradoxe qu'il y a à nous priver nous-mêmes de nos libertés, au nom de ces mêmes libertés visées par les terroristes.

Mais les parlementaires ne se confondent pas avec le Parti. Tu n'étais pas encore sénateur au moment du vote et je ne crois pas t'avoir entendu t'exprimer sur le sujet. De toute façon, c'est en tant que nouveau coordinateur du PS que je t'écris. Tu as accepté une responsabilité très lourde. Relever le Parti socialiste est une tâche aussi nécessaire que difficile. Je ne sais pas si elle est possible, mais à mon sens elle est perdue d'avance si l'on ne se confronte pas à ces questions essentielles. Quand je dis essentielles, c'est au sens premier du terme. La réponse que l'on apporte à ces questions des libertés, de l'État de droit, de la démocratie ne suffisent pas à définir le socialisme et nous n'en avons pas l'apanage. Mais, si elles sont insuffisantes, elles en sont néanmoins la condition indispensable.

Or, de ce sujet il n'est nullement question au PS : ni au bureau national (instance exécutive du Parti), ni au CN (parlement du Parti). En tout cas, je n'ai trouvé nulle part un communiqué indiquant ce que notre parti pensait de ce texte. Il n'y en a pas trace non plus dans les questionnaires envoyés aux militants pour la refondation du PS. Je ne veux pas diminuer l'importance des questions posées (veut-on faire du porte à porte où nous ouvrir à la société ? ...), mais j'avoue les trouver dérisoires au regard des questions qui nous sont posées par ce texte de loi.

Les parlementaires vont à nouveau devoir se prononcer sur la version définitive du texte, aujourd'hui mercredi 11 octobre à l'AN, mercredi 18 octobre au Sénat. Le Parti socialiste doit avoir quelque chose à dire. Nous sommes un parti politique, pas une association de loisirs qui veille à ménager la chèvre et le chou pour que les parties de cartes ou de boules se passent dans une ambiance sympathique (quoi que l'ambiance sympathique ne soit pas à négliger...). Parce que quand on aspire à refonder il peut être utile de se référer aux fondateurs, j'invoquerais Léon Blum s'exprimant à propos des « lois scélérates » de 1893-94 : « Tout le monde avoue que de telles lois n'auraient jamais dû être nos lois, les lois d'une nation républicaine, d'une nation civilisée, d'une nation probe. Elles suent la tyrannie, la barbarie et le mensonge. Tout le monde le sait, tout le monde le reconnaît ; ceux qui l'ont votée l'avaient eux-mêmes. » Bien que 120 ans se soient écoulés, je trouve que ses propos raisonnent particulièrement dans le contexte actuel. Dans tous les cas, ils peuvent nous aider à réfléchir. Enfin, au moment de la refondation socialiste des années soixante-dix autour de François Mitterrand et Robert Badinter, cette question des libertés avait été portée haut. Cette question avait donné lieu à un colloque et à un livre, Liberté, Libertés, publié en 1976. Le parallèle est particulièrement cruel pour les socialistes d'aujourd'hui.

Je suis une militante socialiste, adhérente depuis 23 ans, très en colère. En colère que mon parti ne prenne pas une position défendant clairement les libertés et la démocratie et rompe ainsi avec son histoire et sa philosophie. Je suis aussi une citoyenne très inquiète de l'indifférence qui semble dominer dans la société sur ces questions

fondamentales de libertés, mais aussi du traitement des étrangers, des musulmans, plus généralement du traitement des plus fragiles qu'ils viennent de France ou qu'ils viennent en France pour trouver du secours. Cette indifférence ou cette acceptation nous en sommes largement responsables nous socialistes. Après avoir banalisé l'état d'urgence, à l'initiative du président de la République François Hollande, parfaitement assisté dans cette tâche par son premier ministre Manuel Valls, nous avons mis à l'ordre du jour un débat indigne sur la déchéance de nationalité. Cette mesure, à défaut de pouvoir être définie comme raciste stricto-sensu, entretient dans la société des préjugés qui opposent les gens les uns aux autres, en fonction de leur origine. Quel sera notre prochain renoncement ? Le vote de la loi Collomb qui remet fondamentalement en cause le droit d'asile en proposant de renvoyer des personnes nous demandant assistance, dans un pays en dehors de l'Union européenne, par lequel ils seront passés, sans même étudier leur situation ?

Il est temps que le Parti socialiste se saisisse du débat sur nos valeurs de base, avec la société engagée, les chercheurs experts de ces questions, ses militants et ses militantes. De même nous avons à reprendre la réflexion sur l'articulation entre liberté et sécurité. Nous ne sommes pas condamnés à épouser les théories sécuritaires de la droite la plus dure, quand ce ne sont pas celles de l'extrême-droite, fussent-elles portées par certains de nos anciens camarades. Nos principes sont faits pour durer. Nous avons à les porter singulièrement dans ces périodes de peur où ils sont durement éprouvés.

Cher Rachid, cher camarade, notre Parti a peu de temps pour se ressaisir sur ses valeurs fondamentales. Dans l'attente de ta réponse, reçois mes salutations aussi inquiètes que cordiales.

Barbara Romagnan

VII) Littérature. Le Goncourt dévoile sa sélection à Francfort



Leila Slimani et Bernard Pivot. (Photo AFP)

Le jury du prix Goncourt a présenté sa deuxième sélection de romans en lice - avant une liste resserrée le 30 octobre et l'annonce du vainqueur le 6 novembre - à la Foire de Francfort, ce mercredi.

Pour la troisième fois de son histoire, le jury du prix Goncourt a choisi de dévoiler ce mercredi sa sélection des romans en lice hors de France, à Francfort, où se déroule jusqu'à dimanche le plus grand salon professionnel de l'édition

internationale. Bernard Pivot, président de l'académie Goncourt, qui décerne le plus prestigieux des prix littéraires du monde francophone, s'enthousiasme de ce choix : "Il faudra revenir à Francfort". Non seulement le choix s'est passé "dans une grande sérénité", mais les dix membres du jury ont réussi à se mettre d'accord "à une vitesse stupéfiante", a souligné l'ancien animateur de l'émission littéraire mythique "Apostrophes", y voyant "un effet de la vitesse allemande".

Deux fois seulement jusqu'ici, le jury Goncourt s'était ainsi "décentralisé" : en 2012, il s'était déplacé à Beyrouth pour annoncer ses finalistes, et en 2015 il avait symboliquement choisi de présenter son ultime sélection au musée du Bardo, à Tunis, cible d'un attentat ayant fait 19 morts.

Plus que huit romans en lice

A Francfort, le jury au grand complet ainsi que deux anciens lauréats du prix, la franco-marocaine Leila Slimani et Jérôme Ferrari, ont dévoilé la deuxième sélection du prix qui sera décerné à Paris le 6 novembre. Des quinze romans en lice au départ il n'en reste que huit :

- "Un certain M. Piekielny", de François-Henri Désérable (éd. Gallimard).
- "La disparition de Josef Mengele", d'Olivier Guez (éd. Grasset).
- "Tiens ferme ta couronne", de Yannick Haenel (éd. Gallimard).
- "Bakhita", de Véronique Olmi (éd. Albin Michel).
- "Niels", d'Alexis Ragougneau (éd. Viviane Hamy).
- "Summer", de Monica Sabolo (éd. J-C. Lattès).
- "L'ordre du jour", d'Éric Vuillard (éd. Actes Sud).
- "L'art de perdre", d'Alice Zeniter (éd. Flammarion).

Pour les éditeurs, le Goncourt est un gage de ventes exceptionnelles dans le monde francophone. Mais c'est aussi, pour ses lauréats, l'assurance d'une visibilité incomparable dans le reste du monde. "Nous ne sommes pas aussi connus que Coca Cola mais tout de même", s'amuse Bernard Pivot. Les lauréats du Goncourt sont toujours les auteurs francophones les plus demandés par les éditeurs étrangers qui souhaitent en acheter les droits et les traduire. "Dans les deux ou trois heures qui ont suivi l'annonce de mon prix, une dizaine d'offres d'éditeurs étrangers sont arrivées chez mon éditeur Gallimard", se souvient Leila Slimani, lauréate du Goncourt l'an dernier pour "Chanson douce" (Gallimard)

Le vainqueur connu le 6 novembre

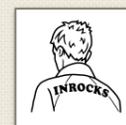
Le jury Goncourt doit se réunir de nouveau le 30 octobre pour désigner ses quatre finalistes. Ensuite, ce sera la proclamation, dans la bousculade, au restaurant Drouant à Paris, le 6 novembre. Le facétieux Bernard Pivot attend avec gourmandise ce moment. "C'est vrai, il y a du vacarme et du tapage chez Drouant lors de la remise du prix. On peut dire que la littérature fout le bordel chez Drouant d'une manière extraordinaire mais c'est le seul bordel littéraire que je connaisse et c'est un bordel qu'il faut encourager".

Le Télégramme

VIII) La rédaction de France Télévisions en état de crise



Une nouvelle chaîne d'information de France télévision sera sur la TNT au 1er septembre. (Photo domaine public)



Par
Léa Casagrande

Non-renouvellement des CDD, rareté des piges... la rédaction de France Télévision est en ébullition. Un appel à la grève est lancé pour le 17 octobre prochain.

Le groupe audiovisuel français est de nouveau sous tension. Mardi dernier, Delphine Ernotte, sa présidente, a reçu la Société des journalistes de France (SDJ). Au programme, le non-renouvellement des CDD et un arrêt brutal des piges pour les JRI. Les journalistes dénoncent "des conséquences graves sur le travail de la rédaction" dans un courrier adressé à la direction.

"Les personnels n'ont qu'une envie : partir"

"La plupart des journalistes sont au bord du craquage. Les piges ont disparu... [...] Les personnels n'ont qu'une envie : partir. C'est la crise", explique un salarié dans une enquête réalisée par Pure médias . En mai dernier, la direction de France Télé avait subi une première levée de boucliers de la part de ses journalistes lors du remplacement de David Pujadas par Anne-Sophie Lapix. Delphine Ernotte n'évitait la motion de censure que grâce à la démission de Michel Field, alors directeur de l'information. Une situation aggravée par les coupes budgétaires prévues par le gouvernement. Françoise Nyssen a en effet confirmé que l'audiovisuel public devra réaliser 80 millions d'euros d'économie l'année prochaine. Malgré les récentes discussions entre la ministre de la culture et Delphine Ernotte afin de trouver de nouvelles sources de financements, la qualité de l'information est directement menacée. "Nous allons être contraint de couper dans les programmes, dans la création", a-t-elle affirmée lors d'un forum organisé par Télérama le 25 septembre.

Cette baisse de moyens adjoint au climat de défiance déjà à l'œuvre au sein du groupe ne cesse d'inquiéter les salariés. 64 CDD des rédactions de France 2 et France 3 sont ainsi menacés tandis que les journalistes reporters d'images s'indignent contre le recours aux JRI extérieurs pour alimenter les magazines de la rédaction. Si la rencontre entre Delphine Ernotte et la SDJ a pour but de rétablir une relation de confiance avec le personnel, le mal est fait. Dans son enquête, pure médias, révèle l'existence d'un "mur des cons" près des couloirs des syndicats. Sont affichés sur un placard les noms, les visages

et les fonctions des personnes nouvellement nommées à la direction de France Télé. "France Télévisions, c'est une sorte de Tour Eiffel à l'envers. On ajoute des têtes en haut, on en coupe en bas. Ce mur des cons montre le ras-le-bol de tous ces gens qui sont nommés. C'est un acte de journalistes qui sont au bout du rouleau" , commente l'un des salariés interviewés. La direction de l'information, également sollicitée, assure quant à elle ne pas connaître l'existence de ce mur et "douter de la réalité des faits".

lesinrocks.com

LAPRESSEENREVUE.EU

A Suivre...
La Presse en Revue